

Compte-rendu de gestion annuel

14 Mars 2019

Immeuble

178/180 RUE D'AUXONNE

178/180 RUE D'AUXONNE 21000 DIJON

Conseil syndical

MME CALA

ME TAILLANDIER

Vos interlocuteurs FONCIA

FREDERIQUE PONDAVEN
GESTIONNAIRE COPROPRIETE
Tél. 03.80.50.83.85
frederique.pondaven@foncia.fr

Sylvie CLOUPEAU
Assistante copropriété
Tél. : 03.80.68.08.21
sylvie.cloupeau@foncia.fr

Virginie CANTALI
Comptable
Tél. : 03 80 68 45 19
virginie.cantali@foncia.fr

Chère Madame, cher Monsieur,

Conformément à l'engagement FONCIA, nous avons le plaisir de vous adresser un compte-rendu portant sur la gestion de la période du 01-01-2018 au 31-12-2018 de votre copropriété.

1. COMPTES DU SYNDICAT

Comme chaque année, nous avons rencontré le conseil syndical pour lui présenter les comptes de la copropriété et lui permettre d'assurer sa mission de contrôle.

a. **Situation financière**

La copropriété présente une trésorerie créditrice de 6970.69 €.

b. **Dépenses de l'exercice**

Les dépenses se sont élevées à 29867.18 € pour un budget voté de 29363.00 €, soit un déficit budgétaire de 504.18 €, représentant un écart de +1.72 % par rapport aux estimations. Elles ont représenté un écart de +10.59 % par rapport à l'exercice précédent.

2. LES TRAVAUX

Travaux : NETTOYAGE + REPRISE SOUDURE ET REMISE EN PLACE EGOUT

Circonstances : NETTOYAGE DES CHENEAUX, REPRISE SOUDURE ET REMISE EN PLACE DE L'EGOUT

Récapitulatif : AG DU 14/05/2018 en cours

3. LES DOSSIERS SINISTRES

Nous avons ouvert plusieurs dossiers sinistres dans le cadre de la police multirisque immeuble et dommage ouvrage, dont détail ci-après :

Dossier sinistre : BRIS DE GLACE PORTE IMMEUBLE 180 BIS

Date de survenance du sinistre : 06/03/2018

Circonstances : BRIS DE GLACE SUR PORTE IMMEUBLE BAT.180 BIS

4. LES PROCEDURES

a. **Recouvrement de charges**

Après mise en œuvre des diligences habituelles (mises en demeure, relances, sommations d'huissiers etc...), nous n'avons pas été amenés, pour préserver les intérêts du syndicat, à introduire de procédure.

b. **Autres Procédures:**

Nous n'avons pas été amenés à ouvrir de dossiers procédures.

5. PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ordre du jour de l'AG traite des questions habituelles auxquelles ont été rajoutées celles relatives aux gros entretiens et travaux nécessaires à la bonne conservation de l'immeuble.